



# FORMULAIRE PRÉVENTION INCENDIE AUTO-INSPECTION

Pour votre bien-être et celui de votre famille, il est important à titre préventif d'effectuer une auto-inspection des points de sécurité de votre domicile. Merci de compléter le formulaire ci-dessous.

*\*Veuillez noter que les renseignements demeureront confidentiels.*

## COORDONNÉES

Prénom :

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Courriel :

## AVERTISSEUR DE FUMÉE

		Oui	Non	N/A
1	Possédez-vous un avertisseur de fumée à chaque étage de votre appartement ou de votre résidence?			
2	Vos avertisseurs de fumée sont-ils tous fonctionnels?			
3	Vos avertisseurs de fumée ont-ils moins de 10 ans d'utilisation?			
4	Les enfants sous votre toit connaissent-ils les procédures d'évacuation lorsque l'avertisseur de fumée se déclenche?			
5	Tous les membres de la résidence connaissent-ils le point de rassemblement extérieur si l'avertisseur de fumée se déclenche?			
6	Votre bonbonne de propane est-elle entreposée à l'extérieur de votre résidence, garage et cabanon?			

## CONSEILS DE SÉCURITÉ

Remplacez la pile de vos avertisseurs de fumée deux (2) fois par année et passez doucement l'aspirateur à l'extérieur du boîtier. N'utilisez pas de pile rechargeable dans votre avertisseur de fumée. Si vous avez un appareil à combustion soit au bois, au gaz ou autre, un détecteur de monoxyde de carbone est fortement recommandé.

Si vous souhaitez une visite du préventionniste, veuillez prendre un rendez-vous en appelant au bureau de la Municipalité au 819-396-2403. Ce sera un plaisir de vous rendre visite. Merci!